



## fin de cae mais activité poursuivie

Par **mod77**, le **22/04/2022** à **16:20**

Bonjour,

Je travaille pour la fonction publique (université) en contrat aidé (CAE). Mon contrat de travail se finissait le 24 mars 2022. Mon employeur a demandé à pole emploi le renouvellement de mon contrat en CAE. Pole emploi a accepté pour 6 mois ( non plus 1 ans car nouveau decret) j'ai signé la demande et l'employeur l'a envoyé et j'ai continué à travailler comme un renouvellement. Aujourd'hui 22 avril 2022 mon employeur m'indique de pole emploi a refusé le renouvellement hier soir.

1) Mon contrat peut-il être requalifié en cdi (Article L1243-11) ?

Mon employeur m'indique qu'il contacte rapidement la DRH pour que j'ai un CDD au moins de 3 mois et que la réponse sera la semaine prochaine.

2) Que dois-je faire signer ou pas ?

Pouvez-vous m'aider SVP ? Merci